

DEPARTEMENT de la CREUSE

**Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin**

Code postal : 23500

Téléphone : 05 55 83 46 00

Fax : 05 55 83 46 19

E-mail : [ce.0230019W@ac-limoges.fr](mailto:ce.0230019W@ac-limoges.fr)



**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES  
PARTICULIÈRES**

**(C.C.T.P.)**

1

## **TERRAIN MULTISPORTS METALLIQUE**

### **ARTICLE 1 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET**

Le projet consiste en la fourniture, le montage et la pose d'un terrain multisports métallique, au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin (23500 Felletin).  
Le terrain multisports sera implanté en lieu et place d'un ancien terrain de tennis, réalisé en enrobé.

Afin de favoriser la fluidité des jeux, les angles de la structure seront constitués de pans coupés à 45°.

Une dalle en béton poreux désolidarisée du sol actuel sera réalisée au préalable sur la surface hors tout de l'existant.

Les surfaces à traiter sont :

- Surface de jeu : environ 28 m x 14 m
- Surface hors tout : environ 38 m x 18 m

Un mini terrain de basket environ 17 m x 8 m sera réalisé en dehors de l'enceinte du terrain de jeu coté Est.

L'ensemble de la boulonnerie doit être inviolable et notamment les fixations des structures basket (bouchons obligatoires).

En aucun cas, les équipements sportifs ne pourront être démontés ou réglés par les usagers.

La conception doit avoir prévu, dans l'enceinte, un passage pour petit matériel de Maintenance (Par le portail à créer).

Il sera proposé en option un revêtement synthétique sablé à l'intérieur de l'aire de jeu (environ 28 m x 14 m). Le marquage au sol sera réalisé par incrustation des lignes.

### **ARTICLE 2 – TRAVAUX DE RENOVATION DE LA PLATEFORME EN BETON POREUX**

#### **2-1 : TRAVAUX PREPARATOIRES**

Tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux sera entreposé dans une benne fermée pour la sécurité et éviter tout vol

La dépose du filet, de la clôture et de la porte existants ainsi que leur évacuation en décharge agréée seront à la charge du titulaire du marché.

2

## **2-2 : TRAVAUX DE REVÊTEMENT**

### ○ TRAVAUX FONDATION ET D'EMPIERREMENT

Fourniture et mise en œuvre d'une couche de 5 cm minimum de matériaux drainants 10/15 ou 5/10 concassé lavé. Cailloux référencés selon la norme NF P 90 110. Cette couche sera nivelée et réglée au laser.

### ○ ARMATURE

Armature en fer tor ceinturant toutes les dalles entre elles

Armature de liaison des dalles entre elles en fer tor de Ø8 galvanisé à chaud permettant le clavetage des dalles entre elles (tous les mètres).

### ○ REVÊTEMENT TENNIS EN BETON POREUX

Réalisation du court de tennis 18 x 38 m.

Procédé en béton poreux monolithique alvéolaire de 9 cm d'épaisseur réalisé en monocouche :

- Structure composée d'un mélange de gravillon 2/6 ou 2/4 concassé diurétique ou alluvionnaire
- Ciment CPJ 32.5 dosé à 320 Kg /m<sup>3</sup>
- Structure monolithique alvéolaire coulée sur site
- Serrage au rouleau lisse et lissage manuellement.
- Joints de dilatation en granulats de caoutchouc 5mm collés à chaud, soit 280 ml + 30 et 18 ml de joint au niveau du mur de soutènement.

### ○ COLORATION DE FINITION

Après 1 mois de séchage du béton poreux, application à l'airless de 3 couches croisées de résine acrylovinyle, soit plus de 350 grammes d'extrait sec au m<sup>2</sup> (soit 650 g/m<sup>2</sup> de solution) avec fixateur ES 40 à raison de 150 g.

Vert gazon et bleu foncé ou vert et rouge (autre coloris nous consulter)

### ○ TRACES MULTIJEU

Réalisation d'un tracés multi jeux à la traceuse. Tracés permettant la pratique de plusieurs sports (foot, hand, basket, tennis, hockey...)

## **ARTICLE 3 – TERRAIN MULTISPORTS METALLIQUE**

### **3-1 : LES NORMES**

Les candidats devront être en mesure d'apporter les preuves de la qualité de l'équipement proposé du point de vue de la solidité et de la sécurité des utilisateurs. Equipement obligatoirement conforme à la norme 15312 (équipements sportifs en accès libre) : certificat à fournir obligatoirement.

3

La prestation comprend la fourniture et la mise en place d'un équipement multisports de 14 x 28 ml.

### **3-2 : LA STRUCTURE PORTEUSE**

La structure porteuse sera composée de poteaux en tubes acier ronds de dimension minimum Ø90mm et d'une lisse au-dessus des palissades latérales de dimension minimum Ø60mm.

L'assemblage sera réalisé avec des brides en aluminium et un système silentbloc.

L'ensemble de la structure sera en acier galvanisé à chaud dans un bain de zinc à 450° après usinage.

La structure acier sera thermo laquée **RAL au choix** par application d'une peinture de type Époxy passée au four. Les poteaux de la structure seront solidement scellés au sol dans des plots béton dosés à 350kg/m<sup>3</sup>. Les platines sont à proscrire.

Une palette de couleurs sera proposée au Maître d'ouvrage lors de la remise des offres.

### **3-3 : LES FRONTONS**

Les frontons seront rectangulaires avec une longueur de 14 ml sur une hauteur d'environ 3m (3 rangées de grilles).

Ils seront composés d'un but de hand/foot et d'un panneau de basket situé au-dessus du but.

La jonction entre les frontons et les palissades latérales seront réalisées avec des palissades d'angles à 45°.

Une rehausse pare ballon allant jusqu'à 5 m de hauteur hors sol sera intégrée et rigidifiée par des barre d'écartement (tout système de jambe de force sera proscrit). Filet en polyéthylène de maille de 100 pour éviter aux ballons de sortir de la zone de jeux.

### **3-4 : LES PALISSADES LATÉRALES**

Les palissades latérales seront d'une hauteur d'environ 2m (2 rangées de grilles). L'entraxe entre de 2 poteaux ne devra pas excéder 2 m de long. Une rehausse pare ballon allant jusqu'à 5 m de hauteur hors sol sera intégrée et

rigidifiée par des barre d'écartement (tout système de jambe de force sera proscrit).

Filet en polyéthylène de maille de 100 pour éviter aux ballons de sortir de la zone de jeux.

4

### **3-5 : HABILLAGE DE LA STRUCTURE**

La structure sera habillée par des panneaux barreaudés de dimensions environ 2m x 1m en acier galvanisé à chaud et formant un cadre rigide.

Le barreaudage intégré aux grilles sera soudé point par point haut et bas après galvanisation à chaud.

### **3-6 : LES ACCES**

Les 3 parties latérales des buts seront fermés par une grille pour éviter aux ballons de sortir. Une porte sera positionnée dans le but côté Ouest permettant l'accès aux joueurs, aux PMR et sera fermée par une serrure à clé.

L'accès sur l'aire de jeux pourra également s'effectuer par un portillon coté palissade Nord (ses dimensions permettront l'accès aux P.M.R.).

## **ARTICLE 4 – LES EQUIPEMENTS**

### **4-1 : LES EQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LA ZONE DE JEU**

- Buts de hand/foot/hockey de 3x2m intégrés aux frontons avec des fonds de buts en panneaux acier, montés sur silentblocs.
- Panneaux de basket réglables 3 hauteurs positionnés au-dessus des buts ;
- Poteaux multi activités avec son filet positionnable à 5 hauteurs différentes ; Scellés obligatoirement à l'extérieur de la structure (exigence de la norme NF 15 312).
- 4 mini-buts intégrés aux palissades latérales conçus avec des matériaux identiques aux palissades afin de garder une harmonie d'ensemble.

### **4-2 : LES EQUIPEMENTS SPORTIFS A L'EXTERIEUR DU TERRAIN MULTISPORTS**

- 2 poteaux de basket scellé positionnés derrière le fronton coté EST pour créer un autre terrain de basket dans le sens de la largeur du terrain de tennis
- Pare ballon de 10 ml sur 5 m de hauteur en continuité du terrain multisports avec en partie basse la même finition que le terrain multisports (panneaux métalliques sur environ 2 m de hauteur)

### **4-3 : LES EQUIPEMENTS A L'EXTERIEUR DU TERRAIN MULTISPORTS**

- 1 poubelle acier fixée à la palissade Nord.
- 1 panneau information fixé à la palissade Nord

- 1 panneau Maître d’Ouvrage en stratifié HPL (dimensions 1,80m x 0,80m) sur lequel figurera le nom de l’établissement avec son logo. Ce panneau sera fixé sur la palissade Nord.

5

## **ARTICLE 5 – LA SECURITE**

Un panneau comportant les informations réglementaires obligatoires sera positionné à proximité de l’accès coté palissade Nord.

Des tests de conformités de buts de hand et basket seront réalisés après l’installation du terrain multisports avec délivrance d’un certificat de conformité. Ils seront à la charge du titulaire du marché.

## **ARTICLE 6 – LES GARANTIES**

### **6-1 : LES GARANTIES MATERIAUX**

Les garanties minimales seront les suivantes :

Support en béton poreux	: 10 ans
Acier galvanisé à chaud	: 20 ans
Thermo laquage	: 10 ans
Panneau Acier	: 10 ans

